

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4724 - Mardi 08 Octobre 2024 - Prix : 200 Fc

SURVIVRE AU CANCER :

Le parcours courageux de Mariama vers la guérison



Mariama Youssouf, Trois ans de bataille de cancer.

Après trois ans de lutte contre le cancer du sein, Mariama Youssouf nous parle de son combat, cette maladie silencieuse. Vaillante et courageuse, elle a survécu et sensibilise à son tour.

Il y a trois ans, un lundi, alors que je prenais ma douche, j'ai remarqué un petit bouton sur mon sein droit. Ne ressentant aucune douleur, je ne m'en

suis pas inquiétée. Le lendemain, j'en ai parlé à mon fils aîné, qui, lui aussi, a touché ce bouton et, pris de panique, m'a conseillé de consulter un médecin. Celui-ci m'a prescrit une échographie et m'a orientée vers le Dr Nizar, un chirurgien, pour une éventuelle opération. Comme je n'avais pas de douleur, je n'ai pas pris la situation au sérieux et j'ai retardé l'opération.

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

04 Rabiou Thani 1446
Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Octobre 2024

Lever du soleil:

05h 47mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 35mn

Dhouhr : 11h 09mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



MICRO-FINANCE

La Meck-Moroni fête ses 25 ans d'existence

A l'occasion de son 25ème anniversaire, la Meck-Moroni organise une « semaine de la microfinance » du 28 octobre au 03 novembre 2024.

Beaucoup d'activités seront au rendez-vous notamment une foire, un tournoi de foot avec leurs partenaires, conférence débat sur les différents modes de finances et l'éducation financière et un concours des meilleurs projets. Ça sera l'occasion pour le bureau exécutif de saluer et de valoriser l'action de ses membres grâce auxquels l'institution existe et a atteint son objectif.

Dans un point de presse ce lundi 07 octobre, la directrice exécutive de la Meck-Moroni Farida Moilim a annoncé la célébration des 25 ans d'existence de l'institution. Un événement important pour le conseil d'administration, de saluer et valoriser l'action de ceux et celles grâce à qui cette institution existe et a atteint la place qu'elle occupe actuellement. En effet, il faut reconnaître que la Meck-Moroni a aujourd'hui un ancrage territorial et une utilité sociale reconnus. « Cette semaine de fête sera marquée par plusieurs activités. Notamment une foire où nos membres, qui ont une activité artisanale peuvent exposer leurs produits. Il y aura aussi un tournoi de foot avec nos différents partenaires, une conférence débat sur les différents modes de financement et l'éducation financière. Et enfin un concours des meilleurs projets. Les cinq meilleurs projets qui seront

sélectionnés par le jury et le public seront primés », fait savoir la directrice exécutive Farida Moilim. Et d'espérer que cet événement aura l'adhésion de l'ensemble des membres et qu'il suscitera la fierté d'appartenir à cette communauté.

« Nous espérons que cet événement permettra à d'autres personnes d'adhérer à notre institution. Mais aussi à l'ensemble du réseau Meck et de réaliser que notre modèle économique c'est-à-dire le modèle coopératif représenté par le réseau Meck et Sanduck, est un modèle qui a sa place dans le pays et qui a la capacité d'accompagner même des projets d'envergure au niveau national », conclut-elle.

Il est à noter que la cérémonie d'ouverture aura lieu le lundi 28 octobre, suivie de la foire «



expo-vente » made in Comores dans l'enceinte de la Meck Moroni (soit 15 stands et plus de

30 exposants). Le mardi suivra une conférence débat à l'université des Comores site : IFERE

sur le thème « le rôle de la microfinance dans l'inclusion financière : l'accès aux services de microfinance, défis et perspectives et de l'inclusion bancaire à l'éducation financière : l'évolution de la microfinance. Pour la sélection les cinq meilleures startups devant bénéficier d'un accompagnement technique et finance à titre de subvention. Secteurs éligibles : agriculture, transformation et artisanat et enfin innovation. Éligibilité des candidats, être membre de Meck-Moroni, avoir au moins de 40 ans et attester un rapport de 10% au projet. Et comme prévu l'événement va continuer jusqu'au 03 novembre.

Nassuf Ben Amad

RENFORCEMENT DE CAPACITÉS :

Les OSC outillées à la gestion de projets

L'atelier de formation sur la planification, la gestion des projets et le suivi-évaluation s'est tenu du 02 au 05 octobre dernier à Ngazidja avant de se poursuivre à Mohéli et Anjouan. Ce programme organisé par le Pnud et financé par l'USAID vise à renforcer les capacités des organisations de la société civile des Comores. Les OSC locales se forment pour mieux planifier et exécuter leurs projets de développement. De nombreux jeunes leaders et acteurs clés, déterminés à faire la différence dans leurs communautés.

Ce programme s'inscrit dans la mise en œuvre du projet « Autonomisation, Engagement et Expression par l'Éducation Civique » (E3CE), financé par l'USAID - US Agency for International Development. Kouraichia Ali Mze, membre du réseau des jeunes leaders pour la paix a déclaré que ce n'est pas la

première fois qu'elle participe à une telle formation. « On nous a réunis pour nous apprendre comment élaborer un projet, le mettre en œuvre et faire le suivi. C'est une grande opportunité de faire partie des participants. Cette formation est à la fois bénéfique pour moi et mon association », confie-t-elle.

Du côté du Pnud, le spécialiste

du programme gouvernance, Abdoussalam Saandi, explique que cette formation destinée à la société civile, porte sur la planification, la gestion et le suivi-évaluation des projets. « Nous sommes déjà à mi-parcours de ce projet et nous mettons plus l'accent sur ces formations par ce que nous avons constaté que dans ces organisations de la société civile, il y a beaucoup de difficultés que ce soit dans la conception de projets, la gestion des budgets ou la rédaction des notes conceptuelles ». Et de continuer : « Grâce à cette formation, elles seront mieux armées pour affronter ces défis et pour élever la qualité de leurs projets, notamment dans les

domaines de l'engagement citoyen et de l'éducation civique ».

Sous la direction de la consultante nationale Nadia Tourqui, les participants reçoivent un encadrement de qualité, les préparant à faire face aux exigences de la gestion de projets et à améliorer la qualité de leur travail dans leurs communautés respectives. Notons qu'après Ngazidja, l'atelier se poursuivra à Anjouan et Mohéli, afin que plus d'organisations et des jeunes puissent bénéficier de cet apprentissage essentiel.

Mohamed Ali Nasra

DES BOISSONS RETIRÉES DU MARCHÉ À MAYOTTE :

Une inspection au niveau des trois îles

L'Énergie double seven, l'Ice coffee capuccino, le Coca cola, le Cheers orange flavour, le Rita guaya et star cola sont jugées dangereuses pour la santé. Dans un communiqué du jeudi 26 septembre, la préfecture de Mayotte informe la population de la dangerosité de ces cannettes contenant du bisphénol A. L'Inrape a annoncé dans les lignes d'Al-watwan qu'une inspection est en cours chez les importateurs afin de localiser ces produits, et des retraits pourraient être effectués.

La préfecture de Mayotte appelle la population à rester vigilante face à la consommation de certaines boissons non-alcoolisées catégorisées après inspection de dangereux à la santé humaine. « A la suite d'une campagne de contrôles, effectuée par les services de l'Etat sur les boissons non alcoolisées en canette, plusieurs non-conformités relatives à la présence de bisphénol A est classé par l'agence nationale de la sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses) comme perturbateur endocrinien», lit-on dans un com-

munié du jeudi 26 septembre. Selon la préfecture de Mayotte, ces cannettes sont actuellement dans le retrait du marché à savoir l'énergie double seven, l'ice coffee capuccino, le coca cola, le cheers orange flavour, le Rita



guaya et le star cola.

Ces quelques boissons comme star cola ou l'énergie double seven sont actuellement en vente dans les différents marchés de nos îles, une situation qui doit vite alerter la population. En effet, le produit bisphénol A, retrouvé dans ces cannettes peut engendrer l'apparition de troubles de la reproduction lié à l'infertilité, l'obésité, le diabète ou encore des cancers hormono-dépendants au sein ou à la prostate. Par mesure de précaution et conformément aux directives en la matière, les lieux de vente concernés procèdent au retrait de la vente et au rappel de ces produits auprès des consommateurs. « Il est demandé aux consommateurs détenant ces produits de ne pas les consommer et de les rapporter au point de vente où ils les ont achetés. Ces produits sont fabriqués en Espagne, Pays-Bas, Mombasa Kenya, Malaisie, Vietnam et aux Emirats Arabes Unis », lit-on dans ledit communiqué.

Selon Al-watwan, les agents du service de la sécurité alimentaire, au niveau de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, la pêche et l'environnement (Inrape), sont en

train de vérifier auprès des importateurs pour identifier les produits concernés et les retirer du marché. « Nos agents du service de la sécurité alimentaire sont actuellement en mission d'inspection auprès des importateurs pour localiser ces lots de produits et par la suite nous les retirerons du marché », a expliqué la directrice générale adjointe de l'Inrape, Farahati Mohamed Rachid. Elle n'a pas manqué de souligner que le dédommagement des commerçants touchés par cette situation sera géré directement entre eux et leurs fournisseurs. Elle assure que l'Inrape suit de près la situation et encourage les consommateurs à signaler « toute anomalie ou produit suspect qu'ils pourraient rencontrer ». Pour savoir un peu plus sur l'évolution de cette inspection, La Gazette des Comores a contacté l'Inrape. Et à l'heure où nous bouclions ces quelques lignes, l'institut n'a pas fait suite à notre requête. Nous y reviendrons.

Mohamed Ali Nasra

SURVIVRE AU CANCER :

Le parcours courageux de Mariama vers la guérison

Suite de la page 1

Cependant, après l'intervention, j'ai ressenti que quelque chose n'allait toujours pas. Mon pressentiment s'est confirmé lorsque Dr Nizar m'a demandé de faire une biopsie, mais l'anatomopathologiste était indisponible à cause d'un déménagement. Pendant ce temps, un autre bouton est apparu sur la zone opérée, mais je ne pouvais pas avancer dans le traitement faute de moyens financiers pour la biopsie.

Ce n'est qu'après quatre mois que j'ai pu faire la biopsie. Le résultat est tombé : c'était un cancer. Le chirurgien m'a expliqué qu'il ne pouvait pas gérer la suite du traite-

ment sur place et qu'il fallait que je parte à l'étranger pour des soins. Je n'avais pas les moyens pour cela, mais je me suis remise à Dieu, confiante qu'il me guiderait. J'ai donc demandé qu'il me fasse un certificat. N'ayant pas les moyens d'aller faire les soins recommandés, j'hésitais à en parler à mon fils. Une amie de ma fille avait proposé de m'emmener à Madagascar, mais sans ressources suffisantes pour vivre sur place, je ne pouvais pas accepter.

C'est alors que j'ai croisé le chemin de l'Association Comorienne de la Lutte Contre le Cancer (ACCF) et Madame Zahara, qui ont fait tout leur possible pour que je

puisse partir à l'extérieur pour me soigner. Grâce à eux, mon fils m'a annoncé que je partirais pour des soins à l'île Maurice. En 2022, j'ai passé une année entière là-bas et j'étais à l'hôpital Jeetoo, où les médecins ont d'abord soigné l'infection de la plaie avant de commencer le traitement contre le cancer. Les médecins m'ont rassuré que l'intervention que j'avais subie à Mitsamiouli s'était bien passée mais que la plaie était infectée

Les douleurs étaient si intenses à un moment que j'avais même envisagé de rentrer chez moi pour mourir. Mais je suis restée et, après plusieurs traitements on a dû m'emmener en urgence à l'hôpital

Victoria. Là-bas, j'ai revu le médecin qui m'avait pris en charge à mon arrivée et qui m'avait rassurée. Il ne comprenait pas pourquoi la douleur persistait et pourquoi la plaie ne guérissait pas. J'ai subi une nouvelle intervention et ils m'ont conseillé de retirer entièrement le sein affecté pour éviter une récurrence du cancer dans l'année suivante. J'ai accepté immédiatement, déterminée à guérir.

Aujourd'hui, après près de trois ans de lutte contre la maladie, dont une année passée à l'île Maurice, je suis enfin guérie. Je ne ressens plus aucune douleur et j'ai terminé tous mes traitements. Grâce à l'ACCF et à Madame Zahara, qui ont pris en

charge mes frais médicaux, je suis là, en pleine forme. Je suis également reconnaissante à l'oncologue Dr Maoulida qui m'a rassurée de la réussite de mon traitement.

Mon message aux femmes est simple : « faites-vous dépister. Si vous remarquez le moindre signe, n'hésitez pas à consulter. La santé est précieuse, et le dépistage est essentiel pour combattre cette maladie. Même si je dois encore faire des contrôles réguliers, je peux dire que j'ai vaincu cette étape, et je remercie Dieu et tous ceux qui m'ont soutenue ».

Propos recueillis par
Andjouza Abouheir

EXIM BANK-UCCIA :

Lancement du dispositif Collatéral management

Exim Bank et l'Union des chambres de commerce (Uccia) ont procédé hier 07 octobre à une signature de convention pour le lancement du service baptisé « Collatéral Management ». Ce nouveau paramètre de service va permettre aux opérateurs économiques du pays d'accéder à un crédit de financement auprès d'Exim Bank, garanti par les actifs importés comme garanties à la place de l'or, du cash ou encore de terrain.

L'Exim Bank entend prouver sa volonté de soutenir le développement des activités économiques du pays. Cette institution financière de la place se dit dévouée à l'accompagnement des initiatives de développement du pays a signé avec l'Union des chambres de commerce une convention de mise en place d'un dispositif d'accompagnement financier permettant une bouffée d'oxygène aux

opérateurs économiques locaux en situation de crise, « la situation des opérateurs, montre que la rentabilité et la compétitivité des entreprises comoriennes sont diminuées par des coûts de service supports excessivement élevés. A cet effet, nous proposons de mettre en place et de développer un service de Tierce Détention (Collatéral Management) à destination des entreprises membres de nos Chambres consulaires avec notre partenaire bancaire privilégié Exim Bank. Les commerçants et les importateurs sont parfois confrontés à des difficultés qui entravent leur développement. L'UCCIA et son organe consulaire veulent aboutir à travers le Collatéral management à élargir l'offre de services aux entreprises, afin de soutenir la compétitivité des opérateurs, la pérennité de leurs activités et de leurs entreprises », lit-on dans un document fourni à la presse lors du lancement.

Dans cette rencontre organisée



au siège de l'Uccia, le président de cette institution Ahmed Chamssoudine explique: « Le collatéral management que nous lançons vise à accompagner les opérateurs en cas de difficulté. Cette stratégie va également permettre à l'opérateur de s'épanouir dans son activité avec plus de sécurité ». Et de préciser: « Sur le plan opérationnel, le

Collatéral Management se traduirait par la signature d'une convention tripartite entre: Exim Bank, un importateur et l'UCCIA. Dans cette convention, la responsabilité est partagée entre les trois parties: l'opérateur se chargera de commander la marchandise, Exim Bank de payer le fournisseur, le transport et le dédouanement des marchandises et

l'UCCIA d'assurer le gardiennage des marchandises stockées ».

Quant à Guy Rwaburindi, directeur de l'Exim bank il s'est réjoui d'apporter sa pierre à l'édifice de la facilitation des activités des opérateurs locaux tout en souhaitant une forte implication et une réussite du processus. « Cette démarche va améliorer le financement des activités des opérateurs économiques et le climat des affaires au niveau du pays. Donc, la fête ne fait que commencer dans cette nouvelle procédure ».

A son tour, le ministre des finances, Ibrahim Mohamed Abdourazak a parlé d'une innovation importante. « Cette démarche va permettre un approvisionnement stable et favorable des produits de première nécessité. Une action qui renforce notre sécurité alimentaire. Cette signature témoigne de la volonté de l'Exim bank à accompagner le pays à relever ses défis ».

Kamal Gamal

GESTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE :

Les Comores sur la voie des solutions durables

L'agence nationale de gestion de déchets (ANGD) en partenariat avec le programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a tenu ce lundi 07, un atelier de restitution à Moroni, pour présenter les conclusions du rapport de mission conjointe sur la gestion des déchets. Cet événement a réuni des acteurs clés des secteurs public et privé et de la société civile en présence du ministre de l'environnement, du coordonnateur résident du Système des Nations Unies et du représentant du Pnud.

Les Comores font face à des défis croissants liés à la gestion des déchets, impactant gravement la santé publique et les écosystèmes terrestres et marins. Le PNUE et le PNUD, dans le cadre de leur coopération conjointe, ont désigné les Comores comme pays pilote pour

l'implémentation de solutions novatrices et durables en matière de gestion des déchets et d'économie circulaire. « L'objectif principal de cette mission, qui s'est déroulée du 26 février au 8 mars 2024, était de réaliser une évaluation des systèmes actuels de gestion des déchets, de comprendre les défis structurels, et de proposer un programme intégré fondé sur les principes de l'économie circulaire. Ce pro-

gramme vise à répondre aux problématiques de production et d'élimination des déchets, tout en encourageant une gestion durable des plastiques », lit-on dans un communiqué de presse.

Selon toujours ce communiqué, le programme propose des actions concrètes pour améliorer les infrastructures, les politiques publiques et la sensibilisation à la gestion des déchets. Le ministre de l'environne-

ment chargé du tourisme monsieur Abubakar Ben Mahmoud a souligné l'importance de cette initiative, particulièrement dans la lutte contre la pollution plastique, en identifiant cela comme un domaine clé du travail conjoint. Il a affirmé que « la gestion des déchets exige une stratégie globale, incluant des interventions sectorielles avec des actions immédiates ». Il a également salué les recommandations spécifiques formulées par la mission, qui vont des politiques publiques à la création de mécanismes financiers et à l'amélioration des systèmes de gestion municipaux.

Pour le représentant Résident du PNUD, Snehal Soneji, une gestion inappropriée des déchets constitue un danger grave pour la santé publique et l'environnement. Il a insisté sur la nécessité pour chaque acteur de s'engager dans la recherche de solutions durables, soulignant que « les enseignements tirés de cette mission démontrent qu'une gestion efficace

des déchets aux Comores est non seulement possible, mais essentielle pour le bien-être de la population et la protection de l'environnement ».

Il a ajouté que le succès de ces efforts dépendra de la mobilisation de toutes les parties prenantes, y compris les autorités locales, la société civile, le secteur privé et les partenaires internationaux. L'atelier marque ainsi un tournant décisif dans la lutte pour une gestion responsable des déchets aux Comores, tout en ouvrant la voie vers une transition vers une économie circulaire. Le moment fort de cet atelier était la présentation d'un projet de production des sachets biodégradables par l'entrepreneur Riad Sagaf qui compte mettre en place aux Comores pour faire face à l'interdiction des sachets en plastiques. C'était l'occasion pour lui de faire le plaidoyer de son projet afin de trouver des investisseurs.

Mohamed Ali Nasra



SOCIÉTÉ :

Signature d'un contrat d'adduction d'eau à Itsahidi

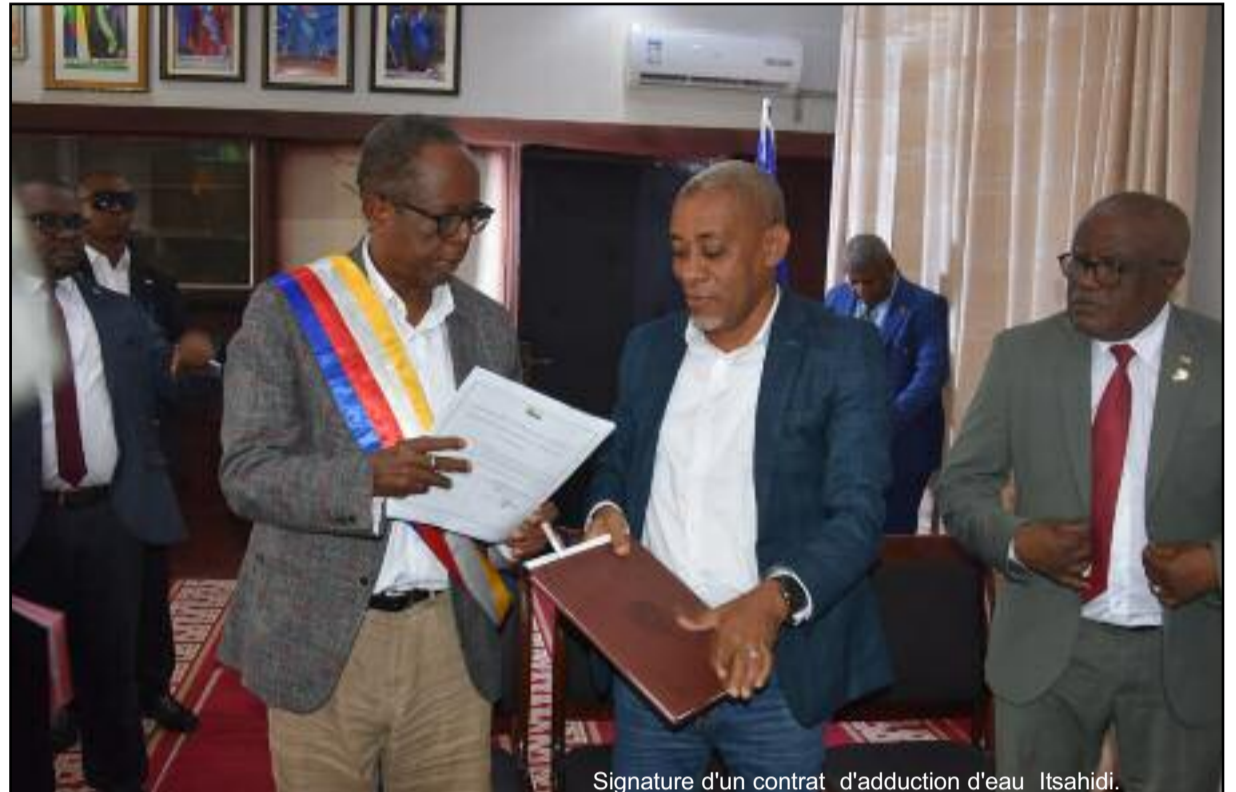
Pour l'amélioration du réseau d'eau potable en renforçant l'implication des habitants dans l'utilisation responsable des ressources d'Itsahidi, la signature d'un contrat a eu lieu le samedi 05 octobre dernier au palais de Mroudjou. Ce projet a pour objectif de garantir un accès durable à l'eau pour les populations locales, en instaurant un modèle de gestion novateur.

C'est au palais de Mroudjou que s'est tenue ce samedi 5 octobre la signature d'un contrat concernant l'adduction d'eau à Itsahidi. En présence du gouverneur de Ngazidja, du conseiller au service de coopération et action culturelle de l'ambassade de France, de nombreux invités, ce contrat a été signé entre la maire d'Itsahidi, la commune du groupement d'Itsahidi et la société de l'eau Sonede. Cette signature marque une nouvelle étape dans la gestion durable des ressources en eau, un enjeu vital pour les populations locales. D'emblée, le gouverneur de l'île Ibrahim Mze Mohamed qualifie ce projet « d'ambitieux, fruit de plusieurs mois de collaboration intensive, vise à garantir un accès à l'eau potable tout en assurant un équilibre entre la production, la distribution et la gestion des ressources

financières ». Il a salué l'implication de toutes les parties prenantes, en mettant en avant l'importance de cette initiative pour l'amélioration des conditions de vie des habitants. « Ce projet, né d'une vision collective pour améliorer l'accès à l'eau, marque une nouvelle étape importante dans la gestion durable de nos ressources », a-t-il déclaré.

Depuis février, les équipes locales ont travaillé de concert avec des partenaires tels que la société nationale d'exploitation et de distribution des Eaux (SONEDE) et le groupe de Coopération en Services d'Eau (GCSE), pour concevoir un modèle de gouvernance respectueux des droits fondamentaux de la population. Ce modèle inclut un cadre collaboratif où chaque acteur, des exploitants aux régulateurs, a un rôle bien défini. « Nous avons rencontré des divergences d'intérêts, des conflits d'opinions et des obstacles institutionnels qui semblaient parfois insurmontables. Mais c'est dans cette diversité de points de vue que nous avons trouvé la force de construire un consensus », ajoute-t-il en illustrant les défis inhérents à la gestion de ressources aussi critiques que l'eau, et l'importance d'un dialogue continu entre les différents acteurs impliqués.

En parallèle à ces discussions, un programme de sensibilisation



Signature d'un contrat d'adduction d'eau Itsahidi.

communautaire a été lancé pour impliquer les habitants d'Itsahidi dans ce projet. Des actions de terrain, des échanges interculturels et des événements de mobilisation ont permis de sensibiliser les populations locales à l'utilisation durable de cette ressource. Ces efforts visent à promouvoir une culture de paiement pour les services rendus. Comme le souligne le gouverneur : « Ces efforts de sensibilisation sont

essentiels, car ils permettent de renforcer l'adhésion des populations à ce projet, tout en les éduquant sur l'importance d'intégrer une culture du paiement de la ressource ».

La signature de ce contrat représente donc bien plus qu'une simple formalité administrative. Il s'agit d'un véritable engagement à long terme pour garantir l'accès durable à l'eau potable aux habitants d'Itsahidi, tout en établissant un

cadre solide pour une gestion rationnelle des ressources. « Ensemble, nous avons franchi un cap décisif. Et je suis convaincu que la signature de ce contrat aujourd'hui ne marque pas la fin, mais bien le début d'une collaboration encore plus forte et durable pour les années à venir », conclut-il.

Ibnou M. Abdou

FILIÈRE VANILLE À MOHÉLI :

Les producteurs rejettent le prix de 3500 FC

Fixé officiellement à 7000 Fc le kilo de vanille verte, un acheteur à Mohéli souhaite le payer à 3500Fc auprès des producteurs. Cette situation a suscité l'indignation des producteurs, qui dénoncent une atteinte à leurs droits et à leur subsistance. Ils lancent un SOS aux autorités nationales pour une solution urgente.

À l'école primaire de Bangoma, des producteurs de vanille se sont réunis l'après midi du mercredi 02 octobre pour manifester leur indignation contre le prix que leur acheteur souhaite leur imposer, 3500 fc le kilo vert au lieu de 7000 Fc, fixé par les autorités. En effet, le prix plancher à l'achat de la vanille verte aux producteurs est fixé cette année à 7000 Fc par un arrêté conjoint signé par le ministre de l'agriculture et celui de l'économie. Par contre le prix du kilo préparé y compris les frais et prime est fixé à 44 280 Fc.

Un acheteur, pourtant régulier, a engagé depuis bientôt 3 ans, selon des producteurs frondeurs, un stock de vanille qu'il

veut acheter à 3500 Fc le kilo. Des stocks qu'il avait certainement pris pendant que le kilo était à 10 000 Fc. « Nous les autres avons refusé cet argent bien que certains l'aient pris », dira Loufi Hamada alias Belmondo, ancien conseiller de l'ancien gouverneur Fazul. Et de poursuivre : « Nous lançons un cri d'alarme aux autorités de l'État pour qu'ils jettent un coup d'œil sur cette situation en défaveur de l'agriculteur comorien ».

Pour Belmondo, il faudrait qu'il y ait un autre arrêté pour abroger le premier dans le cas

contraire, ils ne vont pas accepter. « Nous espérons que les autorités compétentes vont nous entendre pour trouver une solution à cet imbroglio » lance-t-il. « C'est inadmissible, un pays dont la richesse est l'agriculture. Quelqu'un vient fixer son propre prix à 3500 Fc, la moitié du prix officiel. Un produit qui se vendait à 20 000 Fc le kilo il n'y a pas longtemps » lance un autre producteur à l'école primaire de Bangoma.

Riwad



Producteurs de vanille à Mohéli.

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____

6 mois Montant : _____

12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces

Chèque n° _____

Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

SUPERCOUPE DE NGAZIDJA

Entre USZ et Alizé Fort, la coupe n'a pas décidé son camp

C'est le match qui ouvre le début de saison. Cette année, la supercoupe de Ngazidja qui oppose le vainqueur du championnat régional et le tenant de la coupe mettait à la prise, l'Union Sportive de Zilimadju Champion régional et champion des Comores 2024, aux jaunes de Salimani Hambou tenants de la Coupe des Comores et celle de Ngazidja.

C'est sous une pluie battante que le match s'est joué au stade Hassani Soilihi de Moroni, samedi 05 octobre dernier. Dans un stade inondé d'eau, les officiels de match ont du retarder le début de la rencontre pour essayer d'évacuer avec des moyens dérisoires l'eau qui avait envahi l'enceinte de Moroni. C'est aux alentours de 16h que les vingt-deux acteurs accompagnés du quatuor arbitral ont fait leur apparition dans un stade à moitié dégarni. Les conditions climatiques qui sévissent ces derniers jours dans la région de Bambao et ses environs ne permettant aux nombreux supporters de ces deux équipes à faire le déplacement.

Ce qui est sûr, la pluie, le retard au démarrage n'ont pas empêché

les acteurs présents sur le terrain à donner le meilleur d'eux même pour essayer de remporter le premier trophée officiel de ce début de saison. Ce sont les régionaux de l'étape, Union Sportive de Zilimadju, qui ont ouvert les hostilités en ouvrant le score grâce à l'inusable, Soule meilleur buteur du dernier championnat. Cette ouverture du score n'a pourtant pas entamé la détermination des Salimaniens qui sont revenus à la marque grâce à leur numéro 15 qui a envoyé un puissant tir à l'entrée de la surface des réparations qui n'a donné aucune chance à Youssouf Djawad, le portier des moroniens.

C'est le score acquis à la mi-temps. De retour des vestiaires, Alize Fort a accentué la pression sur son adversaire. La récompense est venue moins d'une demi-heure par une autre reprise cette fois venue de la droite qui s'est logé au côté opposé de la lucarne du gardien de Bonbon Ndjema. Dominé et malmené dans les dernières minutes de la rencontre, le champion des Comores n'a pourtant pas rompu. Procédant par contre-attaque, il est revenu à la marque grâce à une erreur du gardien de but qui a mal apprécié sa sortie donnant ainsi l'opportunité à Bombons



Ndjema d'égaliser dans les ultimes secondes du temps additionnel. S'en est suivi, une séance de tir au but haletante et indécise qui n'a pris fin qu'à la tombée de la nuit. Après avoir marqué chacun quatre tirs au but et rater deux, le juge du match a jugé qu'il était de son

devoir d'arrêter le match pour manque de visibilité. Le match sera à rejouer dans une date qui reste à déterminer vu le resserrement du calendrier.

Imtiyaz

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

PROGRAMME OCTOBRE ROSE 2024

- SAMEDI 28 SEPT** Pré-campagne de sensibilisation (Mbadjini)
- SAMEDI 5 OCT** Conférence de presse d'ouverture
- SAMEDI 12 OCT** Journée Sport (Tae Bo)
- SAMEDI 26 OCT** Soirée de Gala parrainé par le Rotary Club
- SAMEDI 2 NOV** Marche Rose de clôture
- SAMEDI 5 OCT AU MARDI 5 NOV** Dépistage Moroni et Mutsamudu
- MARDI 1 OCT AU SAMEDI 2 NOV** Rencontre et Sensibilisation au cancer du sein



Avis de recrutement

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l'Union des Comores, les Républiques de France (Réunion), de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant l'ensemble des Objectifs de développement durable.

Si vous êtes motivé(e) et prêt(e) à relever des défis, pour son Secrétariat Général, la COI recherche :

1. Un (1) Spécialiste en Mobilisation des Ressources

Les dossiers d'appel à candidatures peuvent être obtenus comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI www.commissionoceanindien.org – rubrique « Opportunité »
- Au Département des ressources humaines à l'adresse électronique suivante : rh@coi-ioc.org

Les candidatures doivent se faire directement sur le site internet de la COI à l'adresse suivant : <https://www.commissionoceanindien.org/opportunités-et-carrières/> avant **le lundi 14 octobre 2024 à 16h00 (heures de Maurice)**



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores recrute pour le Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures, **un consultant junior énergétique.**

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de référence en envoyant une demande à l'adresse mail suivante : infospaesc@gmail.com Cc : djaanfarae@yahoo.fr ou de prendre connaissance des termes de référence à partir du lien ci-après : <https://sonelec-comores.com/termes-de-references-pour-recrutement/>

Date de publication : 08 octobre 2024

Date limite de dépôt des candidatures : 24 octobre 2024 à 14h30 heure locale de Moroni

1. PROFIL REQUIS

Le consultant junior devra remplir les critères suivants :

- Conditions minimales à remplir

Le ou la candidat(e) recherché(e) doit être titulaire d'un diplôme universitaire (au moins BAC + 4) en électrotechnique, Ingénierie électrique, Ingénierie de conception électrique, développement des énergies renouvelables ou équivalent. Il doit jouir d'une expérience (minimum 1 an) dans le domaine de l'énergie.

Il ou elle devra, en particulier, avoir :

- Des connaissances dans les énergies renouvelables est un atout ;
- Des connaissances de la politique nationale de l'énergie ;
- Des connaissances des partenaires intervenant en Union des Comores dans le secteur de l'énergie ;
- Une excellente capacité de communication et de rédaction en français.
- Une bonne maîtrise de l'outil informatique et plus particulièrement des logiciels usuels (Excel, Word et PowerPoint) ;
- Une aptitude de travailler en équipe ;
- La capacité de travailler sous pression ;
- Être libre de tout engagement ;
- Ne pas avoir un handicap pouvant l'empêcher de voyager en cas de besoin ;

Les candidatures féminines remplissant les conditions sont vivement encouragées.

2. PERIODE ET CRITERES DE PERFORMANCE

Le contrat du consultant junior énergétique sera d'une durée d'une année, renouvelable deux fois, en fonction de la disponibilité des ressources et des conclusions de l'évaluation de ses compétences et de ses résultats.

3. CONSTITUTION DU DOSSIER

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation adressée au coordinateur de l'Unité de Coordination du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores ;
- Un curriculum-vitae actualisé ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
- Une copie de la CIN ou Passeport.

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Les dossiers de candidature seront déposés au **Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet PAESC, Route de Salimani – Sahara – Moroni.**

4. CONDITIONS D'EMPLOI

- Le consultant junior énergétique sera une personne physique et individuelle payé par l'Unité de Coordination du Projet et sera affecté à la Direction Générale de l'Energie, des Mines et de l'Eau (DGEME)
- C'est un poste individuel à temps plein ;

Le consultant est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.

Le Coordinateur

DJAANFAR ABDOUROIHAMANE